

PRÉSERVER | TRANSMETTRE | PARTAGER

2025

CATALOGUE  
FORMATIONS

FÉDÉRATION  
DÉPARTEMENTALE



DES CHASSEURS  
DU JURA

## Édito

Le printemps et l'été sont les périodes de l'année les plus propices à l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences, grâce aux formations dispensées par la Fédération des Chasseurs du Jura.

Ces formations sont diverses et incontournables. Certaines permettent de rejoindre la famille cynégétique par la pratique, comme le permis de chasser et la chasse accompagnée. D'autres, au contraire, offrent la possibilité de découvrir des modes de chasse, comme la chasse à l'approche ou le tir des corvidés, pour les nouveaux comme pour les chasseurs aguerris.

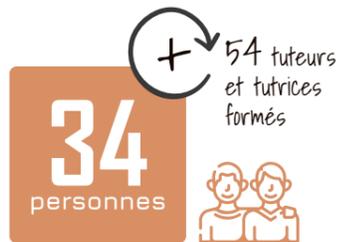
Pour l'organisation des battues, il est maintenant obligatoire d'être détenteur de la formation « Sécurité et Responsable de battue ». Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore suivi, inscrivez-vous le plus rapidement possible.

Il existe d'autres formations qui permettent aux chasseurs et chasseresses de tout âge d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences.

## 2024 | CHIFFRES CLÉS



ont réussi l'examen  
du permis de chasser



ont suivi la formation  
Chasse Accompagnée



de formation réalisées

À noter que ces formations nécessitent un temps non négligeable de préparation et de gestion administrative pour nos formateurs.

Ces journées de formation sont également des temps d'échanges privilégiés entre la Fédération et les chasseurs et chasseresses. L'occasion de partager, en toute convivialité, les expériences et vécus de chacun et chacune.

Les formations sont assurées par les administrateurs et les techniciens de la Fédération, avec la participation de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), de l'Association des Conducteurs de Chien de Sang (ACCS), de l'Association des Piégeurs Agréés (APAJ) et de 2 formateurs bénévoles.

Elles sont gratuites (hors permis de chasser et venaison) et ouvertes à tous et toutes. Pour valider votre inscription, il s'agit de retourner le bulletin d'inscription complété ainsi qu'une caution de 15€ par personne (un chèque par participant à l'ordre de la FDCJ), qui vous sera restituée à l'issue de la formation.

Michael MARILLIER  
Technicien Pôle Chasse & Faune  
Formateur

Bulletin d'inscription  
aux formations

www.chasseurdujura.  
com/medias/planning-  
formations-2025.pdf



## PERMIS de Chasser

La préparation à l'examen du permis de chasser constitue la formation initiale du chasseur. Très orientée manipulation des armes et sécurité, cet examen est d'une importance capitale. Les gestes que vous apprendrez devront être assimilés pour être répétés.

L'examen porte également sur l'aptitude du candidat à manipuler une arme en toute sécurité et sur ses connaissances : armes et sécurité, identification des espèces, réglementation...

Une formation préalable assurée par la Fédération est obligatoire. Elle est composée d'une formation pratique, d'une partie théorique dématérialisée et d'une partie dédiée à la révision pratique avant l'examen.



Inscription & paiement  
dès 15 ans, obligatoirement en ligne  
[permischasser.ofb.fr](https://permischasser.ofb.fr)  
en sélectionnant la FDC39



Durée  
1,5 jours



Lieu  
Centre de Formation  
FDCJ, à Bletterans



©Dominique GEST

## CHASSE Accompagnée

Découvrir la chasse pendant un an sans passer l'examen ! Cette formation est nécessaire pour acquérir les gestes de base de sécurité. Elle permet de pratiquer la chasse, dès l'âge de 15 ans, avec un ou plusieurs « parrains », sur le principe d'un fusil pour deux.



Public

La formation s'adresse à toute personne désireuse de découvrir la chasse et aux titulaires du permis de chasser (depuis plus de 5 ans) qui souhaitent devenir parrain/marraine. À noter que la découverte de la chasse par la Chasse Accompagnée est ouverte à tous les âges.



Déroulé & Attestation

Les formations se déroulent au cours de l'été. La présence du ou des parrains (jusqu'à 4) est indispensable. Suite à la formation, l'apprenti-e se voit remettre une autorisation de chasser accompagnée valable un an et non renouvelable. Le parrain ou la marraine reçoit une attestation de formation valable 10 ans.



©Keninstudio | AdobeStock



Inscription  
dès 14 ans & 6 mois  
auprès de la FDCJ



Durée  
0,5 jours



Dates  
9 & 10 juillet 2025



Lieu  
Centre de Formation  
FDCJ, à Bletterans

# SÉCURITÉ Responsable de battue

Dans le cadre du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) 2019-2025, la formation « Sécurité Responsable de battue » est rendue obligatoire pour tous les responsables de battue. La battue ne peut être organisée que par des chasseurs ayant suivi la formation.

À destination des Présidents et organisateurs de battue, cette formation propose un cadre et des solutions. Elle met notamment l'accent sur la mise en place des battues par le biais d'un **exercice pratique** et d'une **mise en situation réelle** des participants. Une discussion s'en suit permettant de mettre en évidence les points positifs et les axes de progression.



Durée  
1 jour



3 Dates  
12 avril | 24 mai 2025  
28 juin 2025



2 Lieux  
FDCJ Arlay (date 1)  
Doucier Chambly (dates 2 & 3)

©Dominique GEST



## 2025

# CATALOGUE FORMATIONS

ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

## DEVENIR Garde-chasse particulier

La fonction de garde particulier nécessite de suivre une formation obligatoire. Le programme traite des notions juridiques de base, des droits et devoirs du garde particulier, de la déontologie et comporte un volet sur la connaissance et la gestion de la faune sauvage.

La formation est assurée par l'OFB et la Fédération des chasseurs du Jura. La première journée est consacrée aux notions juridiques de base communes aux candidats à la fonction de garde pêche et garde forestier. La seconde journée est plus spécialement orientée sur les aspects cynégétiques.

©Bildgenphotography | AdobeStock



Durée  
2 jours



2 Dates  
25 janvier 2025  
01 février 2025



Lieu  
Direction Départementale des Territoires (DDT), Lons-le-Saunier

## CHASSE à l'approche et en réserve

Cette formation est obligatoire pour celles et ceux qui souhaitent pratiquer la chasse à l'approche du chevreuil, du renard, du cerf, du sanglier et du chamois.

Elle est axée sur les principes et aspects pratiques de ce mode de chasse. Historique, contexte de la chasse à l'approche, identification du sexe et de l'âge des animaux et aspects réglementaires sont au programme de la journée. Le contenu de la formation est renforcé avec l'apport de notions de dynamique et de gestion des populations. Une intervention de l'ACCS est intégrée dans le module. La formation est validée par la participation à un exercice de tir destiné à vérifier le réglage des armes.

©Dominique GEST



Durée  
1 jour



3 Dates  
7 mars | 15 mars 2025  
26 avril 2025



2 Lieux  
FDCJ Arlay (dates 1 & 2)  
Doucier Chambly (date 3)

## FORMATION Piégeage

Mode de régulation à part entière, le piégeage est devenu une affaire de spécialiste. La réglementation a évolué.

Toute personne qui veut piéger, même si elle n'utilise que les cages et les boîtes à fauves, doit être agréée et donc suivre obligatoirement cette formation. Elle donne lieu à l'attribution d'un numéro d'agrément, attestant de votre participation.

©Dominique GEST



Durée  
2 jours



2 Dates  
17 janvier 2025  
31 janvier 2025



Lieu  
FDCJ Arlay

## RECYCLAGE Piégeage

Organisée en partenariat avec l'Association des Piégeurs Agréés du Jura, cette formation a pour but de vulgariser les évolutions de la législation et les nouveaux matériels auprès des piégeurs actifs.



Infos & Inscription  
piegeursdujura  
0477@orange.fr



Durée  
1 jour

## CONTRÔLE SANITAIRE de la venaison

Cette formation a été rendue obligatoire par la législation. Elle prépare à l'examen initial de la venaison destiné à détecter les problèmes sanitaires.

L'examen est obligatoire pour toute cession de venaison à un commerce de gros ou de détail, et pour toute la venaison destinée aux repas de chasse et associatifs.



Durée  
0,5 jour



Date  
13 juin 2025



Lieu  
FDCJ, Arlay

## BIEN GÉRER son ACCA, AICA, AICAF, sa Chasse Privée

La formation porte sur l'ACCA, son fonctionnement, le rôle du Président et des membres du bureau. Statuts, règlement intérieur et de chasse, espace adhérent sur le site FDCJ et documents nécessaires au bon fonctionnement des ACCA sont passés en revue.



©Marion Aimaretti

De la vie de l'ACCA à l'organisation de la chasse individuelle et collective, l'ensemble des rôles et responsabilités des Présidents sont expliqués. Les statuts types et le règlement intérieur sont commentés. Les Présidents nouvellement élus sont automatiquement invités. La responsabilité des Présidents et de l'organisateur de chasse est également abordée.

Cette formation ne dispense pas de suivre la formation « Sécurité Responsable de battue ».



Durée  
0,5 jour



Date  
14 juin 2025



Lieu  
FDCJ, Arlay

## OBJECTIF Sécurité

La FDCJ vous propose d'intervenir « à domicile », sur votre territoire de chasse et à votre demande. La formation aborde l'ensemble du sujet : responsabilités individuelles, collectives, des dirigeants, comportement et autorité, législation, règlement intérieur et sanction, etc. Cette intervention est indispensable pour les ACCA qui veulent mobiliser leurs adhérents sur ce thème.

Un technicien peut également participer et analyser l'organisation d'une de vos battues. À l'issue, il livre ses observations permettant au Président et responsables d'améliorer ou de modifier certaines attitudes. Le technicien apporte son expertise et vous renseigne sur la réglementation et les dispositions à mettre en œuvre pour que la battue se déroule au mieux.

 **Durée** 0,5 jour  **Date** sur demande  **Lieu** sur votre territoire

## MANIPULER LES ARMES en toute sécurité

Sur le modèle de la formation pratique à l'examen du permis de chasser, cette formation permettra aux ACCA et aux chasseurs individuels qui le désirent, de faire le point sur les mesures de sécurité et les bons gestes garantis d'une pratique de la chasse en toute sécurité.

Ces formations se déroulent les mêmes jours que les formations pratiques du permis de chasser.

 **Durée** 0,5 jour



©Dominique GEST

## AMÉNAGEMENT ET GESTION DES TERRITOIRES en faveur de la petite et grande faune

En tant que chasseurs et chasseresses, que peut-on faire pour conserver ou renforcer la capacité de nos territoires à accueillir le gibier ? Quels sont les besoins de la faune et en quoi les pratiques humaines peuvent réduire cette capacité des territoires ?

Cette formation aborde les questions de gestion des territoires en faveur du grand gibier au regard des enjeux agricoles et sylvicoles, du petit gibier et des aménagements en milieu agricole ainsi que du gibier d'eau, à travers la protection des zones humides et l'aménagement des étangs.

Tour d'horizon assez large, elle permet de développer des compétences, des connaissances ainsi qu'une réflexion quant à la gestion des territoires.

En parallèle, un atelier « création de nichoir à canard » est proposé.

 **Durée** 0,5 jour  **Date** à la demande



©Budimir Jevtic | AdobeStock

# 2025

## CATALOGUE FORMATIONS

ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

## DESTRUCTION À TIR des espèces classées ESOD

La destruction à tir est souvent demandée par les agriculteurs qui subissent des dégâts sur les semis ou sur les récoltes. Les chasseurs sont régulièrement sollicités afin de les aider dans cette « mission ».

La réglementation qui s'y attache est différente de la réglementation sur la chasse. Pour vous permettre de vous familiariser avec cette pratique, qui peut se révéler efficace pour limiter la prédation exercée par les corvidés et protéger les semis de printemps, la Fédération vous invite à participer à une session de **découverte des techniques et des matériels autorisés**. Les aspects sur la connaissance et la biologie des espèces, ainsi que les aspects réglementaires sont abordés.

 **Durée** 0,5 jour  **Date** 24 janvier 2025  **Lieu** FDCJ, Arlay



©Dominique GEST

## CHASSE à l'arc

Pouvoir chasser à l'arc exige une formation obligatoire complémentaire au permis de chasser, qui est organisée par la FDC du Doubs.

Elle peut être suivie avant d'avoir réussi l'examen du permis de chasser.

 **Infos & Inscription**  
[www.fdc25.com](http://www.fdc25.com)

## GIBIER D'EAU et nichoir

Une formation pour mieux connaître le gibier d'eau, la réglementation et les aménagements possibles.

Des nichoirs seront aussi réalisés au cours de la séance.

 **Durée** 0,5 jour  **Date** 10 janvier 2025  **Lieu** FDCJ, Arlay

©Dominique GEST



©Erika | AdobeStock

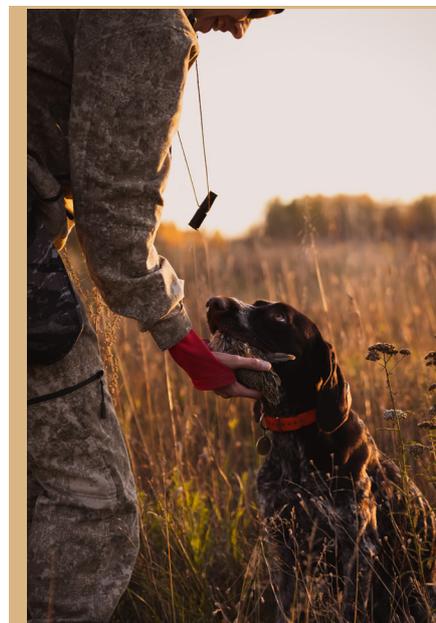
# FORMATION décennale obligatoire



La loi du 24 juillet 2019, précisée par l'arrêté du 05.10.2020, impose une remise à niveau décennale obligatoire portant sur les règles élémentaires de sécurité. Tous les 10 ans, chaque chasseur et chasseresse doit donc passer une formation de remise à niveau sur la sécurité.

**ATTENTION : La formation décennale et la formation « Sécurité Responsable de battue » sont deux formations différentes.**

Les premières séances de formation sont réservées uniquement aux chasseurs ayant validé le permis dans le Jura. À chaque date, il y aura une séance le matin et une l'après-midi. Cette formation est limitée à 30 chasseurs et est délocalisée par pays cynégétique.



©Петр Рябчин | AdobeStock



**Durée**  
0,5 jour



**Dates  
& lieux**

ORGELET, 10 décembre 2024 | RANS, 13 décembre 2024  
ST JULIEN SUR SURAN, 20 décembre 2024 | ARLAY, 10 janvier 2025  
MESNAY 10 janvier 2025 | ST LOTHAIN 17 janvier 2025

**ATTENTION** Dernière session décennale 2025 : le 17 janvier. Inscrivez-vous vite !



**Option dématérialisée**

Suivez la formation en ligne sur le site de la FDCJ !



<https://fdc39-2.retriever-ea.fr/html/Connexion.aspx>

La validation de la formation se fait via des quiz à la fin des modules.

NB : Inscription préalable spécifique pour suivre la formation avec votre numéro d'identifiant.

## CONTACT

Fédération des Chasseurs du Jura  
Route de la Fontaine Salée, ARLAY

Accueil téléphonique mardi, jeudi et vendredi  
de 9h à 12h au 03 84 85 19 19

E-mail à [formationfdc39@chasseurdefrance.com](mailto:formationfdc39@chasseurdefrance.com)



S'inscrire aux  
formations

FÉDÉRATION  
DÉPARTEMENTALE



DES CHASSEURS  
DU JURÀ